

## COMMUNIQUÉ

### STRATEGIE DE TRANSFORMATION DE NOTRE SYSTEME DE SANTE : UN PRETEXTE POUR PRIVATISER

Parmi les très nombreuses réformes engagées par ce gouvernement, figure celle de notre système de santé.

Elle fait suite à des décennies de restriction de l'offre de soins, tant libérale qu'hospitalière, qui se traduisent par la fermeture de lits par milliers, la saturation des urgences, la multiplication des déserts médicaux et donc la difficulté de trouver un praticien ou un hôpital à proximité de chez soi. Désormais, la situation dramatique des conditions de travail et d'exercice des personnels hospitaliers, des EHPAD, des services sanitaires et médico-sociaux font la une des médias. Le système est à bout de souffle et donc prêt à être transformé !

Pour les idéologues gouvernementaux, les assureurs et les banquiers, cette transformation ne peut alors passer que par la privatisation. En effet, le droit à la santé est désormais vu comme un ensemble de missions qui peuvent être réalisées de moins en moins par le secteur public et de plus en plus par le secteur privé lucratif et mercantile. Cela résulte de l'approche comptable et dogmatique du gouvernement : la dépense publique est un mal qu'il faut réduire à tout prix. Pour Force Ouvrière, c'est un investissement au service de l'humain, par la constitution de droits collectifs permettant à tous un égal accès à des soins de qualité.

En ce sens, un avis du Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie vient de paraître. S'il n'emporte pas l'adhésion de Force Ouvrière, il aura le grand mérite de rappeler des principes fondamentaux : le système de santé doit partir des besoins de la population et non de l'offre, favoriser les recrutements, donner aux personnels des perspectives positives en termes d'emplois et de conditions d'exercice et gommer les inégalités territoriales notamment.

Pour Force Ouvrière, la stratégie de transformation du système de santé ne peut en aucun cas être une opportunité de privatisation de la santé et de remise en cause du statut des personnels.

Paris, le 07 juin 2018

**Serge Legagnoa**  
*Secrétaire confédéral*  
*Département de la Protection sociale collective*  
[slegagnoa@force-ouvriere.fr](mailto:slegagnoa@force-ouvriere.fr)